Envoyé en préfecture le 13/02/2020
Reçu en préfecture le 13/02/2020
Affiché le
ID : 029-200033736-20200211-2020_02_12-DE

Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 11/02/2020

Référence
2020_02_12

Objet de la délibération
Renouvellement d'adhésion pour l'année 2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	24	34

Date de la convocation
04/02/2020

Date d'affichage
04/02/2020

Vote
A l'unanimité Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2020 et le 11 février à 14 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Pays des Abers sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présent.e.s :
M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BRUBAN Claudine, GODEBERT Viviane, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Armel, GIBERGUES Bernard, JACOB Fabrice, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MELLOUËT Roger, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, POUPON Julien, RAMONE Louis, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Excusé.e.s ayant donné procuration :
Mmes : ABIVEN Charlotte à M. TANGUY Bernard, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M RIOUAL Bernard, GUILLORE Alexandra à M. LECLERC Patrick, NICOLAS Gaëlle à Mme LE VAILLANT Annie MM : GOURTAY Michel à CUILLANDRE François, GUEGANTON Loic à CALVEZ Christian, LORCY Armel à SALAUN Gilles, OGOR Pierre à CAP Dominique, QUILLEVERE Bernard TALARMIN André, STEPHAN Yves à MOUNIER Gilles

Excusé.e.s :
Mmes : BELLEC Claude, FORTIN Laurence, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn MM : KERMAREC Charles, LARS Roger, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, SALAMI Réza, SIFANTUS Bruno, TRABELSI Hosny.

Assistaient en outre à la réunion :
Mme LE BARS Mickaèle MM : BOHIC Jean-René, CANN Thierry, COROLLER Yannick.

A été nommé(e) secrétaire : M CALVEZ Christian

Objet de la délibération :
Renouvellement d'adhésion pour l'année 2020

Il est proposé au Comité syndical de renouveler l'adhésion suivante :

- Fédération Nationale des SCoT pour un montant de 4 000.00 €

Envoyé en préfecture le 13/02/2020
Reçu en préfecture le 13/02/2020
Affiché le
ID : 029-200033736-20200211-2020_02_12-DE

Décision du Comité syndical :

À l'unanimité, les membres du Comité syndical renouvellent l'adhésion à la Fédération Nationale des SCoT pour un montant de 4 000.00 €

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre